

**GT « Participation du public aux 4èmes
réexamens périodiques des réacteurs
de 900 MWe »
Note de couverture**

En date du 14 juin 2017

Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
C/O DGPR – Tour Séquoïa – 92055 La Défense Cedex
Tel : 01 40 81 89 75 courriel : hctisn@gmail.com / www.hctisn.fr



1. Présentation du groupe de travail

Le HCTISN a décidé la création du groupe de travail « Participation du public aux 4èmes réexamens périodiques des réacteurs de 900 MWe » après sa réunion plénière du **24 mars 2016**.

Son objectif vise à formuler des propositions pour une bonne participation du public aux prises de position concernant la poursuite de fonctionnement après 40 ans des réacteurs de 900 MWe à l'occasion de leur 4e réexamen périodique.

Le groupe de travail est piloté par André-Claude Lacoste et est constitué d'une trentaine de membres issus du HCTISN, d'EDF, de l'ASN et de l'IRSN, de la Commission Nationale de Débat Public ou de la Commission Nationale des Commissaires Enquêteurs. La **liste** est fournie en annexe.

Le groupe de travail s'est réuni **huit fois** entre juin 2016 et juin 2017.

2. Mandat du groupe de travail

Le groupe de travail a tout d'abord défini son **mandat**. Ce mandat précise les objectifs, le calendrier et les principales questions à traiter par le groupe de travail.

Il a été adopté en réunion plénière du 6 décembre 2016.

3. Principes pour l'organisation de la participation du public

Le groupe de travail a ensuite défini **dix principes pour l'organisation de la participation du public à l'occasion des 4èmes réexamens périodiques des réacteurs**. Ces principes s'inscrivent dans le cadre général de l'information et de la participation des citoyens tel que défini aux I et II de l'article L. 120-1 du code de l'environnement.

Ces principes et le document correspondant sont présentés pour validation à la présente réunion plénière du 27 juin 2017.

4. Avant-projet d'une note de gouvernance

Le groupe de travail poursuit ses travaux et rédige actuellement une **note de gouvernance** relative à la concertation sur la phase générique qui aura lieu sur chaque palier de centrales nucléaires. Un **calendrier** d'ensemble l'accompagne.

Ce document repose sur une structure à trois niveaux avec le Haut comité, un comité des sages désignés par le Haut comité et un comité de pilotage.

Il est présenté pour information.